



UNIVERSITÉ D'ARTOIS

Service des Affaires  
Générales et Juridiques

**Délibération du Conseil d'administration  
n° 2022 - 053  
Séance du 8 juillet 2022**

**Demande de subvention et autorisation de conventionnement pour le projet CPER « CORNELIA »  
Programmation 2022 – Laboratoire CRIL**

*Condition d'acquisition du vote :*

*Quorum =*

*moitié des membres en exercice présents ou représentés*

*Acquisition de la délibération =*

*majorité des membres présents ou représentés*

*Nombre de membres en exercice : 35*

*Nombre de membres présents : 22*

*Nombre de membres représentés : 3*

*Nombre de vote pour : 25*

*Nombre de vote contre :*

*Nombre d'abstentions :*

Les demandes de subvention et autorisation de conventionnement pour le projet CPER « CORNELIA » Programmation 2022 – Laboratoire CRIL telles que figurant sur le document communiqué aux membres du conseil et annexé à la présente délibération sont approuvées.

Fait à Arras, le 8 juillet 2022

Le Président  
Pasquale MAMMONE



**Demande de subvention dans le cadre du CPER (2021-2027)  
Projet « CornellA - Programmation 2022 »**

Intitulé du projet : CornellA - CO-construction RespoNsable Et durabLe d'une Intelligence Artificielle

Descriptif : L'émergence et le développement spectaculaire de l'IA et des technologies associées posent de nombreux défis et opportunités pour la recherche mais aussi pour l'économie, l'emploi et plus généralement la société. Des études récentes montrent le défi en termes de soutenabilité posé par l'évolution du numérique et en particulier par l'IA. Il faut donc que ces technologies liées à l'IA deviennent acceptables et utiles pour la société (IA responsable) et soutenables en termes de ressource et d'usage (IA durable).

Face à de vraies attentes sociétales et l'urgence à agir, des laboratoires et des équipes de recherche sur le territoire des Hauts-de-France, reconnus au plus haut niveau international sur ces sujets, se sont regroupés au sein de l'alliance humAI. Pour faire monter en puissance cette dynamique, le projet interdisciplinaire CornellA est bâti avec ces acteurs dans le maillage du réseau national IA. Il répond au défi d'une IA responsable et durable par des processus de co-construction impliquant la recherche, le tissu socio-économique, les acteurs institutionnels et les citoyens, en favorisant une utilisation éthique et une appropriation sereine. Il associe des équipements innovant et fédérateurs à une recherche d'excellence en Intelligence Artificielle autour de la construction d'une chaîne de valeur et de maturation des technologies, pour répondre concrètement à la volonté d'innovation et de valorisation.

Coordinateur : INRIA Lille

Partenaires : Université de Lille, CNRS, IMT, Université d'Artois

Demande d'aide pour l'Université d'Artois : 92 160 €

Coût total du projet pour l'Université d'Artois : 92 160 €

Bénéficiaire : Université d'Artois – Centre de Recherche en Informatique de Lens (CRIL)

Responsable scientifique pour l'Artois : Christophe Lecoutre (CRIL)

**Budget**

Financements (en €)	Fonds propres	Etat / DRARI	Région	Coût total
Fonctionnement				0 €
Equipement				0 €
Personnel			92 160 €	92 160 €
<b>Total</b>	<b>0 €</b>	<b>0 €</b>	<b>92 160 €</b>	<b>92 160 €</b>

<b>Fonctionnement :</b>	<b>0 €</b>
<b>Equipement :</b>	<b>0 €</b>
<b>Personnel : recrutement d'1 IGR sur 24 mois</b>	<b>92 160 €</b>